



Communiqué de presse

Vabres et Saint-Félix de Pallières rejoignent le Parc !

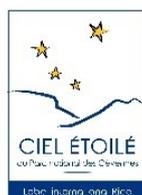
La patience est toujours récompensée ! Les communes gardoises de Vabres et de Saint-Félix de Pallières font désormais partie du territoire du Parc. Candidates depuis de nombreuses années, le décret annonçant leur adhésion a été publié le 26 novembre.

C'est officiel, le Parc compte désormais 115 communes adhérentes à sa charte ! Les communes voisines de Vabres et de Saint-Félix de Pallières qui étaient candidates pour adhérer au territoire du Parc, depuis respectivement 2016 et 2018, l'ont désormais intégré. Le décret mettant fin à cette attente a été publié le 26 novembre dernier.

« *C'est un grand soulagement* », se félicite Jean-Noël Puddu, maire de Vabres. Limitrophe de Monoblet, Saint-Bonnet de la Salendrinque ou encore de Lasalle, trois communes adhérentes du Parc depuis 2013, Vabres souhaitait aussi faire partie de ce territoire. « *Nous partageons les mêmes valeurs comme la préservation de la nature et nous pensons que l'image du Parc peut bénéficier aux entreprises qui travaillent sur la commune. Par ailleurs, l'aide technique apportée par l'établissement peut aussi nous aider* », explique le maire. Membre d'Alès Agglomération, Vabres s'étend sur 4,75 km² et compte 141 habitants.

« *C'est une très bonne nouvelle, faire partie du Parc sera un atout pour notre territoire, notamment pour l'agriculture et le tourisme* », a pour sa part déclaré, Michel Sala, maire de Saint-Félix de Pallières. Lors de sa candidature en 2018, Saint-Félix de Pallières avait fait valoir des arguments de continuité géographique avec ses voisines Anduze, Thoiras, Cros, adhérentes à la charte du Parc. Par ailleurs, « *il est devenu indispensable de sauvegarder et valoriser l'authenticité de notre commune, ce que permettraient les perspectives de développement durable et de transition écologique de la charte du Parc* », écrivait le maire de l'époque, Jean-Louis Flattet. Membre de la communauté de communes Piémont cévenol, Saint-Félix de Pallières s'étend sur 18,87 km² et compte 207 habitants.

Un évènement sera organisé en 2025 pour fêter l'adhésion de ces deux nouvelles communes.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières